



Réserve Naturelle
ASTROBLEME DE ROCHECHOUART-CHASSENON



Plan d'actions 2020

Sommaire

INTRODUCTION	3
LES OPERATIONS PREVUES PAR DOMAINES D'ACTIVITES	3
POLICE DE LA NATURE ET GARDIENNAGE DE LA RESERVE NATURELLE (PO)	3
SUIVI GEOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE (SE)	3
RECHERCHE (RE)	4
TRAVAUX UNIQUES (TU)	5
TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE).....	6
PEDAGOGIE ET INFORMATION (PI).....	6
SUIVI ADMINISTRATIF (AD)	9
PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE (CI).....	10

Introduction

Le gestionnaire va poursuivre son action en s'appuyant sur le plan de gestion 2016-2020 et sa programmation.

Un travail sera conduit pour renouveler l'exposition sur Mars. Son remplacement est envisagé au cours de l'année 2020 par une exposition sur les forages de 2017. L'équipe de la Réserve travaillera au montage du projet et à sa conception.

L'autre travail structurant de l'année sera l'évaluation du plan de gestion 2016-2020 par l'intermédiaire d'un stagiaire. Cette évaluation sera suivie de la rédaction du plan de gestion 2021-2030 en collaboration avec les acteurs locaux liés aux activités de la Réserve et la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Les opérations prévues par domaines d'activités

POLICE DE LA NATURE ET GARDIENNAGE DE LA RESERVE NATURELLE (PO)

1) Les actions courantes de surveillance seront assurées avec des passages sur les sites pour contrôler l'état des objets géologiques. Une visite sera également réalisée sur les sites internet de ventes d'impactites pour constater l'évolution de l'activité.

2) Les relations seront entretenues avec les institutions représentant l'autorité publique et pouvant intervenir dans le cadre de la réglementation du décret de la Réserve. Il s'agit des gendarmeries de Rochechouart et de Chabanais et de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB).

3) Des actions de contrôles seront également réalisées auprès des scientifiques intéressés pour travailler sur les échantillons issus des carottages et en lien avec le CIRIR.

Un contrôle sera également effectué sur la distribution des échantillons suite aux demandes formulées par les scientifiques. Ces demandes sont encadrées par deux documents validés par le conseil scientifique (Demande et Charte d'engagement) et chaque demande doit recueillir un avis positif du conseil scientifique avant la distribution d'échantillons.

SUIVI GEOLOGIQUE ET ECOLOGIQUE (SE)

Le niveau de connaissance des affleurements de la Réserve sera augmenté de manière continue. Il s'agit de cartographier et de décrire le plus précisément possible chaque affleurement en Réserve.

1) La collecte des données sur les échantillons issus des forages se poursuivra en parallèle des actions de surveillance expliquées précédemment. Les résultats obtenus seront archivés progressivement et resteront disponibles auprès du CIRIR qui a pour objet de centraliser les résultats des études issues des forages et de les retranscrire à la Réserve.

3) Le travail réalisé dans le cadre du programme vigie-ciel du Muséum Nationale d'Histoire Naturelle se poursuivra. La mallette pédagogique sera utilisée par Marie-France Yserd pour conduire les animations ainsi que les formations auprès des futurs prospecteurs en cas de recherche sur le terrain.

Ces actions se feront toujours en partenariat avec l'association Pierre de Lune qui est engagée dans le programme FRIPON (réseau de surveillance des bolides, météores et météorites) en tant que référent régional. La Réserve est également partie prenante dans le programme Vigie-Ciel porté par le Museum National d'Histoire Naturelle et qui lié au programme FRIPON.

4) Le personnel de la Réserve poursuivra sa participation aux suivis vigie-nature : amphibiens et oiseaux. Ces actions, non prioritaires seront conduites selon la disponibilité du personnel et en fonction des aléas climatiques.

Pour les amphibiens, c'est le Groupe Mammalogique et Herpéthologique du Limousin qui réalise les passages et le personnel de la Réserve est en appui.

Le suivi du sonneur à ventre jaune sera également effectué sur le site de Montoume, comme prévu au plan de gestion sachant qu'il n'a pas été observé depuis 2012.

5) La Réserve poursuivra sa participation à l'inventaire des abeilles sauvages engagé par le PNR Périgord-Limousin en 2018. Cet inventaire concerne le site du château et Montoume pour la Réserve et mobilise le conservateur 1 journée/mois sur la période d'avril à octobre. L'année 2020 est la 3^{ème} et dernière année prévue pour l'inventaire.

Le PNR est engagé dans la construction d'un programme Life inter-PNR de Nouvelle-Aquitaine sur les pollinisateurs. Dans ce cadre et pour les années à venir, Réserve Naturelle se tiendra à disposition du PNR Périgord-Limousin pour y participer dans la limite de ses possibilités.

RECHERCHE (RE)

Le personnel de la Réserve poursuivra son partenariat avec le CIRIR dans le cadre de ses actions d'accompagnement des activités de recherche. Les conditions de ce partenariat sont précisées dans une convention signée entre la RNN et le CIRIR en mars 2017. Pour rappel, en voici les principaux articles :

Article 2- Champ des interventions du CIRIR

Au titre de la présente convention le champ d'intervention du CIRIR couvre l'ensemble des travaux et activités de la Réserve en rapport direct avec son contenu scientifique et la valorisation de ce contenu, tant auprès du monde scientifique qu'auprès du public. Cela concerne notamment la caractérisation, la gestion et la valorisation scientifique des sites de la réserve, de ses échantillons et des données qui s'y rattachent. Cela concerne en particulier l'installation, la coordination, le suivi et l'exploitation des forages scientifiques prévus d'être réalisés par la Réserve en 2017 sur 8 de ses sites. Cela concerne aussi la transcription et la restitution en termes profanes, des travaux scientifiques réalisés sur les territoires et échantillons de la Réserve.

Article 3 – Organisation et fonctionnement

Le CIRIR a toute latitude pour organiser et réaliser ses interventions dans le champ de la convention en objet. Il en rend compte au gestionnaire de la Réserve qui en assure le contrôle.

Pour ses interventions au titre de la présente convention, le CIRIR peut requérir et coordonner des moyens et personnels du Gestionnaire de la Réserve qui les met à disposition, dans les limites de leur disponibilité.

Le gestionnaire de la Réserve et le CIRIR peuvent participer à des projets communs autour du thème de l'impactisme et en particulier de l'impact de Rochechouart-Chassenon.

Le gestionnaire de la Réserve et le CIRIR peuvent collaborer sur des projets de valorisation scientifique, de communication et de diffusion de l'information auprès du public comme par exemple des conférences, des expositions, des visites ou bien la tenue de stands lors de manifestations.

Article 4 – Engagement du gestionnaire

Dans le cadre de la présente convention, le gestionnaire de la Réserve s'engage à donner au CIRIR toute latitude pour organiser et réaliser ses interventions, ainsi que pour les valoriser au bénéfice commun de la Réserve et du CIRIR.

Dans la limite de leurs disponibilités, le gestionnaire de la Réserve s'engage tenir à disposition du CIRIR, ses moyens y compris en personnels ainsi que toutes données et informations qui se rapportent au champ de la convention.

Dans le champ de la présente convention et aux fins de permettre au CIRIR d'assurer suivi et coordination de ses intervenants et de leurs interventions, le Gestionnaire de la Réserve s'engage à l'informer de ses initiatives ainsi qu'à lui en rapporter les résultats.

Article 5 – Engagement du CIRIR

Pour la réalisation des tâches se rapportant à l'objet de la convention, le CIRIR s'engage, à mettre ses moyens et compétences au service du gestionnaire de la Réserve, dans la limite de leurs disponibilités,

Dans ce même cadre et dans ces mêmes limites, le CIRIR s'engage à assurer le stockage et à faciliter la gestion et la valorisation scientifique des échantillons de la Réserve et des données qui s'y rattachent.

Le CIRIR s'engage aussi à assurer l'installation, la coordination, le suivi et l'exploitation des forages prévus d'être réalisés en 2017 sur les territoires de la Réserve, y compris l'indexation, la préparation, le stockage, la gestion des échantillons et leur valorisation auprès de la communauté scientifique.

Dans le champ de la convention, le CIRIR s'engage à tenir informé le Gestionnaire de la Réserve de l'avancement de ses interventions ainsi qu'à mettre à sa disposition l'ensemble des résultats s'y rapportant. Le CIRIR s'engage aussi à en assurer la retranscription et la valorisation auprès du public national et international, au bénéfice joint de la Réserve et du CIRIR.

La poursuite des relations avec les scientifiques travaillant sur le sujet aura lieu, en partenariat avec le CIRIR. Cela doit permettre à la Réserve de récolter des données pour la connaissance de son patrimoine géologique et pouvant lui servir lors de ses actions de vulgarisation scientifique et d'animation.

La Réserve continuera bien évidemment de répondre aux sollicitations éventuelles de scientifiques désirant travailler sur la Réserve, en accord avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et en tenant compte des avis du Conseil Scientifique.

TRAVAUX UNIQUES (TU)

Des interventions d'abattage et de débroussaillage sont prévues pour être effectuées sur quelques sites de la Réserve :

- Valence : bucheronnage, débroussaillage et évacuation de végétaux

- Puy de Chiraud : bucheronnage, débroussaillage et évacuation de végétaux. Dégagement de la plus grande carrière pour la rendre accessible.
- Les Pierrières : dépollution et débroussaillage
- Grosse Pierre : débroussaillage d'un chemin d'accès aux affleurements

Ces travaux seront conduits en accord avec les propriétaires et par conventionnement. La Réserve sollicitera l'association ALEAS pour la réalisation de ces travaux.

TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE)

1) Le parcours et les mobiliers du sentier d'interprétation de l'astroblème et du sentier de l'étang installé en 2016 nécessitent des travaux d'entretien courant. Ils seront assurés par les services techniques de la commune de Rochechouart ainsi que par les services techniques de la Porte Océane du Limousin. Le parcours étant localisé sur des terrains appartenant aux deux collectivités.

2) Des travaux d'entretien légers et manuels (nettoyage d'affleurements, débroussaillage, tailles) seront également effectués par l'équipe de la Réserve sur certains affleurements.

3) La maintenance de la Maison de la Réserve, assurée par le gestionnaire (services techniques), entre également dans ce type d'opération et dans les frais de structure.

PEDAGOGIE ET INFORMATION (PI)

Le personnel d'animation de la Réserve poursuivra ses activités d'accueil du public, d'encadrement de groupes et d'éducation à l'environnement.

Pour rappel, les horaires d'accueil du public à la maison de la Réserve se présentent de la manière suivante et restent inchangées sachant que le lieu est fermé entre mi-décembre et mi-janvier :

	BASSE SAISON Octobre à mars	MOYENNE SAISON Avril à juin, septembre		HAUTE SAISON Juillet et Août	
Jours	Lundi au vendredi	Lundi au vendredi	Dimanche	Lundi au vendredi	Week-end et jours fériés
Horaires	10h00 à 12h00 14h00 à 17h00	10h00 à 12h00 14h00 à 18h00	14h00 à 18h00	10h00 à 12h30 13h30 à 18h00	14h00 à 18h00

Animation

1) Les animations se poursuivent sur les mêmes thématiques avec reconduction du programme estival et accompagnement des groupes en fonction des demandes.

Nouveauté 2020 : « L'animation du jour »

- Dates : 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre et 7 octobre
- Rendez-vous à 15h00 à la Maison de la Réserve
- Durée 2h00, pot de l'amitié à la fin de la sortie

- Thèmes surprise au fil des saisons et de l'actualité
- Tarifs : adultes 5,10 €, 12-18 ans 2,10 € et gratuit pour les – de 12 ans

Une randonnée « Sous les pieds...un cratère d'impact ! » sera proposée sur 2 jours les 26 et 27 septembre. Les deux jours de randonnée sont complémentaires. Néanmoins toutes les formules sont possibles : jour1, jour 2 ou jours 1 et 2.

L'objectif de ces 2 jours est de prendre la mesure de l'astroblème et d'essayer d'être « en immersion » dans cet environnement.

2) Prestation d'animation pour « Les experts du Parc 2019-2020 » du PNR Périgord-Limousin

La Réserve continuera de répondre aux sollicitations du PNR Périgord-Limousin pour le programme « Les experts du Parc » suivant les sujets proposés. Dans ce cadre, une intervention auprès du lycée de Nontron est prévue sur la géologie et le paysage.

3) Participation aux projets pédagogiques de l'académie de Limoges

L'interlocuteur de la Réserve dans ce dossier est M. Gaël Glandières, inspecteur d'académie IPR Sciences et Vie de la Terre.

Dans le cadre de l'installation d'une sandbox à la Maison de la Réserve, des échanges auront lieu avec M. François Coutarel, en charge du numérique à l'académie de Limoges.

Il est également prévu dans le dispositif TRaAM (Travaux Académiques Mutualisés) « Intégration de la réalité augmentée en sciences expérimentales » que l'académie de Limoges viennent expérimenter ses méthodes (image drone, photogrammétrie) sur un ou plusieurs sites de la Réserve (Montoume, site du Château).

Pour la Réserve, la conduite de ces projets est très intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord cela permet d'avoir des échanges avec des enseignants et faire connaître les activités que nous proposons aux scolaires.

A l'issue de ce travail des ressources pédagogiques produites par les enseignants seront libre d'accès et pourront être utilisées par les animateurs de la Réserve dans le cadre de leurs missions.

Evènements, partenariats

1) Dans le cadre de la réunion du Conseil Scientifique de la Réserve, il sera proposé une conférence gratuite et tout public en partenariat avec Pierre de Lune. C'est Nicolas BOST, géologue et exobiologiste, qui tiendra cette conférence sur le thème de l'exobiologie et ses principaux concepts. Elle aura lieu le mercredi 12 février à 20h30 à la mairie de Rochechouart, salle Léon Pagnoux.

2) La Réserve prévoit de participer à plusieurs évènements dans l'année : journées de la géologie les 16 et 17 mai, fête de la nature le 24 mai, journées du patrimoine en septembre, journées Nature Nouvelle-Aquitaine en octobre, quinzaine de la biodiversité en Limousin en novembre.

L'objectif de ces opérations est d'informer le public sur le patrimoine géologique protégé et les activités de la Réserve pour le préserver.

3) Dans la Maison de la Réserve, l'exposition temporaire « Objectif(s) Mars » restera en place jusqu'à son remplacement par l'exposition sur les forages. Elle a pour objectif de présenter cette planète et aborde son actualité scientifique.

4) Le travail en commun engagé avec le PNR Périgord-Limousin se poursuivra (programme d'animations, acteurs du tourisme durable, valorisation du patrimoine...) selon les opportunités.

5) Certains projets seront traités en fonctions des opportunités. Il s'agit de :

- Publication du conte conçu par Anne Costes et présenté lors de la soirée des 10 ans de la Réserve Naturelle,
- Elaboration d'un jeu estampillé « Réserve de l'astroblème » : prise de contacts, renseignements,
- Publication d'un livre dans la collection « Balades géologiques » aux éditions Biotope-MNHN sur l'astroblème de Rochechouart. Montage du projet, prise de contact avec les partenaires.

6) Un partenariat est engagé avec l'ENSA (Ecole Nationale Supérieure d'Art) de Limoges, c'est Marie-France Yserd qui est en contact avec la référente, Delphine Gigoux-Martin.

Il s'agit d'un projet mené sur 3 ans par des étudiants sur la notion de lieu et ce que cela représente d'un point de vue sociologique. Plusieurs rencontres auront lieu dans l'année et un des temps forts aura lieu les 13 et 14 février (table ronde, discussions, banquet préparé par les étudiants).

7) Festival du film intergalactique

La troisième édition du Festival du Film Intergalactique de Saint-Junien doit avoir lieu en octobre 2020. Selon la thématique et les activités envisagées, la Réserve s'associera au Ciné-Bourse pour l'organisation de cet événement.

Communication

1) En matière de communication, des actions de diffusion de l'information auprès des offices de tourisme environnants seront entreprises avec notamment de la distribution de documentation et des propositions d'animations. Les échanges se poursuivront avec l'office de tourisme de la Porte Océane du Limousin. Un des membres de l'équipe participera notamment à la bourse aux dépliants du comité départemental de tourisme de la Haute-Vienne.

2) La réserve poursuivra le développement de sa page Facebook. L'agent de la Réserve en charge de cet outil de communication continuera d'alimenter cette page régulièrement avec : l'actualité scientifique, les suites des forages, les animations de la Réserve, les événements des partenaires de la Réserve...

3) Pour la diffusion du programme d'animations 2020, le dépliant 2019 sera mis à jour par l'entreprise Studio Saperli qui avait réalisé les précédents. La Réserve se chargera du contenu. Il vise à présenter les animations proposées de manière récurrentes ainsi que les événements proposés au cours de l'année.

4) Suite aux élections municipales de mars 2020, il sera proposé aux conseils municipaux des 5 communes concernées (Chassenon, Chéronnac, Pressignac, Rochechouart et Videix) de les informer sur les activités de la Réserve. Il sera proposé une intervention en conseil municipal ainsi que des articles dans les bulletins municipaux si les communes le souhaitent.

5) Selon les possibilités et le temps disponible, un travail sera engagé pour produire un document de communication dont le but sera de faire le bilan du plan de gestion 2016-2020. Ce document pourra s'appuyer le travail effectué par un.e stagiaire sur l'évaluation du plan de gestion.

Un format de 4 à 6 pages sera à privilégier et il sera décidé au cours de l'année si la mise en se fait en interne ou bien par l'intermédiaire d'un.e graphiste.

SUIVI ADMINISTRATIF (AD)

1) La réunion du Conseil Scientifique de la Réserve aura lieu le 12 février 2020 à Rochechouart avec toujours comme sujet central le projet de forages carottés (échantillons, stockage, mise à disposition des scientifiques). La préparation de la rédaction du 2^{ème} plan de gestion sera également évoquée ainsi que le projet d'exposition sur les forages.

2) Le Comité Consultatif est prévu le 14 février 2020 à Chassenon. Sa préparation sera assurée, en collaboration avec le référent de la DREAL NA pour la Réserve. A cette occasion plusieurs éléments seront présentés : bilan financier 2019, rapport d'activités 2019, budget prévisionnel 2020 et plan d'actions 2020.

3) Le travail de renouvellement du plan de gestion sera engagé. La première étape sera le recrutement d'un.e stagiaire (niveau Master 2) pour une durée de 6 mois de mars à août afin d'évaluer le plan de gestion 2016-2020. Il lui sera également demandé de proposer des pistes de travail pour la rédaction.

Son travail sera encadré par le conservateur qui pilotera la rédaction du 2ème plan de gestion à l'automne 2020 avec l'implication de l'ensemble de l'équipe. Il est déjà convenu avec la DREAL que le 2ème plan de gestion sera rédigé pour une période de 10 ans allant de 2021 à 2030.

4) Un travail sur le foncier de la Réserve sera mené pour identifier les opportunités d'acquisition pour le gestionnaire afin d'améliorer la maîtrise foncière des sites en Réserve. Ce travail pourra être mené en collaboration avec le CEN Poitou-Charentes qui travaille sur les communes de Pressignac et de Chassenon.

5) Il est également prévu que le personnel de la Réserve poursuive sa participation aux instances de Réserves Naturelles de France (commissions patrimoine géologique). Le conservateur continuera également de participer au comité de pilotage de la commission patrimoine géologique et l'équipe participera au congrès 2020 de Réserves Naturelles de France dans la mesure du possible.

Les deux agents en charge de l'accueil et de l'animation ont intégré le réseau GEOLE de la Société Géologique de France. Il s'agit d'une section de la SGF dédiée à la diffusion des sciences de la Terre. Dans la mesure du possible les agents de la Réserve concernées participeront aux travaux de ce réseau (échanges, rencontre annuelle...).

PRESTATION DE CONSEIL, ETUDE ET INGENIERIE (CI)

1) La Réserve poursuivra sa collaboration avec l'association « Pierre de Lune » et sur le projet d'inventaire des constructions et du patrimoine bâti en impactites.

Cette association avait en effet sollicité la Réserve en 2018 pour l'assister (conseils, expertise géologique, méthodologie...). La Réserve continuera de répondre favorablement à cette demande en y consacrant du temps, en cohérence avec l'action SE6 du plan de gestion « Participation au projet de recensement du patrimoine bâti en impactites ». Les modalités d'intervention seront définies en fonction de l'avancement du projet.

2) La Réserve va remplacer l'exposition sur Mars dans son espace de visite (ancienne tour) par une restitution du projet forages (construction, travaux, échantillons) accompagné de contenus sur l'actualité scientifique.

Le personnel consacrera donc du temps à la construction de ce projet (conception de l'espace de visite, conception des contenus...).

L'objectif est de travailler à ce projet pour une mise en place lors du premier semestre 2020.

Le Conseil Scientifique sera sollicité pour relire et valider les contenus de l'exposition et y apporter des propositions si nécessaire.

3) La communauté de communes Porte Océane du Limousin a lancé une réflexion sur un projet de valorisation pédagogique et muséographique autour des impacts avec en particulier celui de Rochechouart-Chassenon et de l'astronomie. Le lieu retenu pour ce projet, baptisé « Terre et Espace » est l'ancienne trésorerie de Rochechouart où sont actuellement les salles d'animations de la Réserve. Ce projet, s'il se réalise entraînera le déménagement de l'équipe de la Réserve dans ces locaux.

La Réserve veillera à suivre ce projet et à y participer afin qu'il réponde du mieux possible à ses attentes. Elle apportera tous les éléments nécessaires lors des différentes étapes du projet.

Joël RATIER,

Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin